

UNIVERSITÉ RENNES 2 SKOL-VEUR ROAZHON 2

CAMPUS VILLEJEAN

Place du recteur Henri Le Moal CS 24307 35043 Rennes cedex France T +33 (0)2 99 14 10 00 www.univ-rennes2.fr Olivier DAVID Président de l'Université Rennes 2

Α

Monsieur TAVENARD ROMAIN Maître de conférences UFR Sciences Sociales

Direction des Ressources Humaines / Pôle Enseignant **Objet**Candidature à la Prime d'Encadrement
Doctoral et de Recherche (PEDR) au titre de
l'année 2016

Rennes, le 8 novembre 2016

Dossier suivi par Caroline TOCUT

caroline.tocut@univrennes2.fr T 02 99 14 10 41 Cher collègue,

Vous vous êtes porté candidat, au titre de la campagne 2016, à la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche telle qu'elle est prévue par les dispositions du décret n°2009-851 du 8 juillet 2009.

Votre candidature a fait l'objet d'une expertise par l'instance nationale d'évaluation (CNU) prévue à cet effet. Cette instance a formulé un avis global et synthétique sur votre dossier, vous inscrivant dans le groupe dit des <50% ».

J'ai le regret de vous annoncer que compte tenu des avis prononcés par l'instance nationale et notre commission recherche restreinte, il ne m'est pas possible de donner une suite favorable à votre demande d'attribution de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche au titre de l'année 2016.

Je vous prie d'agréer, Cher collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Olivier DAVID

CAMPUS LA HARPE Avenue Charles Tillon CS 24414 35044 Rennes cedex

CAMPUS MAZIER 2, Avenue Antoine Mazier 22015 St-Brieuc cedex 1